

## **ANNEXE 51-102A3**

### **DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT**

**1. Dénomination sociale et adresse de la Société**

Société aurifère C2C inc. (« C2C »)  
2600, boulevard Laurier, bureau 855  
Québec (Québec) G1V 4W2

**2. Date du changement important**

27 mars 2007

**3. Communiqué**

La version anglaise du communiqué de presse a été publiée le 26 mars 2007 par Marketwire tandis que la version française du communiqué de presse a été publiée le 27 mars 2007 par Marketwire, lesquelles versions sont jointes à la présente déclaration.

**4. Résumé du changement important**

C2C a fait l'acquisition d'une mine d'or en exploitation qui fournit des liquidités immédiates dans le sud-ouest de l'Équateur.

**5. Description circonstanciée du changement important**

**5.1 Description circonstanciée du changement important**

C2C a annoncé qu'elle a signé une lettre d'intention en vue d'acquérir une participation de 50 % dans la mine d'or Bella Rica ainsi que dans la propriété prometteuse avoisinante ("Bella Rica"), y compris les actifs souterrains et de surface, la production actuelle de la mine d'or et le profit (annuel) net de 12,5 millions de dollars américains fondé sur les états financiers vérifiés du vendeur pour l'exercice 2006, selon les principes comptables en Équateur.

Bella Rica s'étend sur 3 000 hectares, ou 30 km<sup>2</sup>, et se trouve à 10 km de l'océan Pacifique et à 60 km de la ville portuaire de Machala, dans le sud-ouest de l'Équateur. La propriété recèle un réseau filonien épithermal important et très prometteur contenant de l'or, de l'argent et du cuivre (ainsi que du zinc), situé entre 70 et 1 130 mètres au-dessus du niveau de la mer, à flanc de montagne sur le flanc ouest de la cordillère des Andes.

La mine Bella Rica est en exploitation depuis 1983 et a produit au-delà de 244 000 onces d'or au cours de ses 25 années d'exploitation. Au cours des dernières années, la production aurifère a été de l'ordre de 25 000 onces par année. L'exploitation s'appuie sur des infrastructures importantes, notamment 10 km de chemins secondaires bien entretenus permettant d'atteindre la route nationale, des installations électriques, de la main-d'oeuvre, de l'équipement minier souterrain, une usine de concentration et des bâtiments de mine.

Bella Rica comprend plus de 20 km de chantiers souterrains sur trois niveaux permettant d'exploiter au moins six filons repérés jusqu'à maintenant à l'intérieur d'un travers-banc de 600 mètres de longueur. La longueur totale du réseau filonien s'étend sur au moins 3 km et seulement trois des filons ont été mis en valeur depuis 1983. Le filon principal souterrain actuellement exploité, qui s'étend sur une longueur de 1,2 km et sur une hauteur verticale de 500 mètres, a présenté une teneur moyenne de 43 g/t d'or au cours de ses 25 années d'exploitation selon un rapport sommaire daté du 18 janvier 2007, préparé par JHR Davila, ingénieur géologue de DMG Mining Co. SA. Des travaux d'exploration effectués par le vendeur ont permis de délimiter six filons supplémentaires en surface pour un total de 12 filons. La minéralisation aurifère est liée à des filons de quartz de largeurs millimétriques et métriques contenant des quantités visibles d'or, d'argent, de pyrrhotite, de pyrite et de marcassite (sulfure de fer), de chalcopyrite (sulfure de cuivre) et de sphalérite (sulfure de zinc).

C2C a retenu les services de Jean Lafleur, P. Géo. pour effectuer la vérification préalable de la propriété. Celle-ci contient de plus des ressources qui seront vérifiées au cours de la période de vérification préalable. C2C a l'intention dans un avenir rapproché de demander à M. Lafleur de préparer également un rapport technique conforme aux prescriptions du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le "Règlement 43-101") sur Bella Rica et de préparer un programme accéléré d'exploration en vue de valider, d'évaluer et de définir le modèle de minéralisation et le potentiel aurifère ultime de la propriété. Dans le cadre du travail d'évaluation en vertu du Règlement 43-101, C2C entreprendra immédiatement des prélèvements d'échantillons souterrains et en surface pour déterminer plus précisément les teneurs en métaux précieux et communs de la minéralisation et du matériel extrait.

En contrepartie de la participation de 50 % dans Bella Rica, C2C a payé une somme de 250 000 dollars américains au vendeur et devra, après avoir complété la vérification préalable et signé la convention de vente définitive prévue pour le 30 juin 2007 :

- émettre 10 millions d'actions ordinaires de son capital-actions en faveur du vendeur ou émettre 9 millions d'actions ordinaires de son

capital-actions et payer une somme de 2 millions de dollars américains au vendeur, au choix du vendeur;

- émettre 1 million d'actions ordinaires de son capital-actions en faveur du vendeur ou payer une somme de 2 millions de dollars américains au vendeur, au choix du vendeur, lorsque le rapport technique conforme au Règlement 43-101 aura été achevé;

- créer une société (la "nouvelle société") selon la structure suivante, qui émettra :

- 11 millions d'actions en faveur de C2C;

- 14 millions d'actions en faveur du vendeur;

- 3 millions d'actions en faveur de C2C pour une contrepartie de 3 millions de dollars américains, celle-ci devant être utilisée en vue d'effectuer des travaux d'exploration.

La lettre d'intention contient des dispositions qui permettraient à C2C d'augmenter sa participation dans la nouvelle société à 75 % moyennant une contrepartie additionnelle en tout temps au cours des prochains 24 mois. À la clôture de la transaction, M. Andres David Machuca Granda deviendra un initié de C2C.

C2C devra payer des honoraires d'intermédiation de 2,2 millions d'actions de son capital-actions à des parties transigeant à distance, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. La présente lettre d'intention est soumise à l'approbation du conseil d'administration et des organismes de réglementation.

## **5.2 Information sur les opérations de restructuration**

N/A

## **6. Application des paragraphes 7.1(2) et (3) du Règlement**

Non applicable.

## **7. Information omise**

Non applicable.

## **8. Membre de la haute direction**

Le nom du membre de la haute direction de C2C qui est bien renseigné au sujet du changement important est M. Yves Gagnon, président de C2C et son numéro de téléphone d'affaires est le (418) 650-4171.

**9. Date de la déclaration**

22 avril 2008

**Société aurifère C2C inc.**

Par: (s) Yves Gagnon

Yves Gagnon  
Président



For Immediate Release

Shares outstanding: 52,678,996

***C2C ACQUIRES PRODUCING GOLD MINE IN SOUTHWEST ECUADOR  
WITH IMMEDIATE CASH FLOW***

**Montreal, Quebec, March 26, 2007:** C2C Inc. (TSX-V: CCN; the "Company" or "C2C") is pleased to announce that the Company has signed a letter of intent to acquire 50% of the rights to the Bella Rica gold mine and surrounding prospective property ("Bella Rica") including underground and surface assets, current gold mine production, and (annual) net profit of US\$ 12.5 million before tax based on the vendor's audited fiscal 2006 financial statements reported under Ecuadorian accounting principles.

Bella Rica consists of 3,000 hectares or 30 km<sup>2</sup> and is located 10 km from the Pacific Ocean and 60 km from the port city of Machala in southwest Ecuador. It is a significant and highly prospective epithermal gold-silver-copper(-zinc) vein system sitting between 70 and 1,130 m above sea-level, located along the side of a mountain and western flank of the Andean Cordillera.

Bella Rica has been in active mine production since 1983 and has produced more than 244,000 ounces of gold over its 25 years of operation. Recent production over the last several years has been at an annual rate of 25,000 ounces of gold. The mine is supported by extensive infrastructure, including 10 km of well-maintained secondary roads leading to the national highway, electricity, labour force, underground mine equipment, mill and mine buildings.

Bella Rica has over 20 km of underground workings on three levels with at least 6 veins identified to date within a 600 m long cross-cut. The total length of the vein systems covers a minimum of 3 km, with only 3 of the veins being developed since 1983. The principal vein mined underground extends 1.2 km in length and 500 m in vertical height, and has had an average mill grade over 43 g/t gold over the 25 years of operation according to a summary report dated January 18, 2007 prepared by JHR Davila, a Geological Engineer of DMG Mining Co. SA. Exploration work by the vendor has outlined an additional 6 veins on surface for a total of 12 veins. Gold mineralization is linked to millimetric and metric wide quartz veins containing visible Gold, Silver, pyrrhotite, pyrite and marcasite (iron sulphides), chalcopyrite (copper sulphide) and sphalerite (zinc sulphide).

The Company has hired Mr. Jean Lafleur, P. Geo., to complete the due diligence on the property. There are calculated resources that will be verified during the due diligence period. The Company intends to have Mr. Lafleur also produce a National Instrument 43-101 Technical Report ("NI 43-101") in the near term on Bella Rica, to outline an accelerated exploration program to validate, evaluate and define the mineralization model and ultimate gold potential of the property. As part of the NI 43-101 evaluation work, the Company will immediately initiate underground and surface sampling to determine with more precision the precious and base metal grades of the mineralization and mined material.

In exchange for its 50% interest in Bella Rica, the Company has paid an up-front amount of US\$ 250,000 to the vendor, and will, on completion of due diligence and execution of the definitive agreement expected to be completed by June 30, 2007:

- issue 10 million shares of common stock to the vendor or issue 9 million shares of common stock and pay US\$ 2 million to the vendor, at the vendor's discretion;
- issue 1 million shares of common stock to the vendor or pay US\$ 2 million, at the discretion of the vendor, upon completion of the NI 43-101 Technical Report;
- create a company ("Newco") under the following share structure that would:

- issue 11 million shares to C2C;
- issue 14 million shares to the vendor;
- issue 3 million shares in exchange for an injection of capital of US\$ 3 million by the Company which is strictly to be used for near-term exploration activities.

There are provisions in the letter of intent that would permit the Company to increase its ownership interest in Newco to 75% for additional consideration at any time during the next 24 months. Upon closing of the transaction Mr. Andres David Machuca Granda will become an insider of the Company.

There are finder's fees of 2.2 million shares in C2C common stock payable to arm's length parties, subject to regulatory approval. This transaction is subject to Board and regulatory approval. The information in this news release has been prepared and reviewed by Mr. Jean Lafleur, P. Geo., the Company's principal mineral exploration consultant and Qualified Person under NI 43-101.

C2C is a Montreal-based mineral exploration company with gold and silver projects located in Quebec, Canada and now, southwestern Ecuador.

*On behalf of the Board of Directors,*

Michael Curtis, President  
Telephone: (514) 793-1915  
[mcurtis@c2c-exploration.com](mailto:mcurtis@c2c-exploration.com)

The company's public documents may be accessed at [www.sedar.com](http://www.sedar.com)

---

The TSX Venture has not reviewed and does not accept responsibility for the adequacy or accuracy of this release. This news release contains certain "Forward-Looking Statements" within the meaning of Section 21E of the United States Securities Exchange Act of 1934, as amended and "Forward Looking Information" within the meaning of applicable Canadian securities legislation. All statements, other than statements of historical fact, included herein are forward-looking statements and forward looking information that involve various risks and uncertainties. There can be no assurance that such statements will prove to be accurate, and actual results and future events could differ materially from those anticipated in such statements. Important factors that could cause actual results to differ materially from the Company's expectations are disclosed in the Company's documents filed from time to time with the Quebec and Ontario Securities Commissions.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

[www.c2c-exploration.com](http://www.c2c-exploration.com)

Actions en circulation : 52 678 996

**C2C fait l'acquisition d'une mine d'or en exploitation qui fournit des liquidités immédiates dans le sud-ouest de l'Équateur**

**MONTREAL, QUEBEC, LE 27 MARS 2007** --(CCNMatthews) - C2C Inc. (TSX CROISSANCE:CCN) la "société" est heureuse d'annoncer qu'elle a signé une lettre d'intention en vue d'acquérir une participation de 50 % dans la mine d'or Bella Rica ainsi que dans la propriété prometteuse avoisinante ("Bella Rica"), y compris les actifs souterrains et de surface, la production actuelle de la mine d'or et le profit (annuel) net de 12,5 millions de dollars américains fondé sur les états financiers vérifiés du vendeur pour l'exercice 2006, selon les principes comptables en Equateur.

Bella Rica s'étend sur 3 000 hectares, ou 30 km<sup>2</sup>, et se trouve à 10 km de l'océan Pacifique et à 60 km de la ville portuaire de Machala, dans le sud-ouest de l'Équateur. La propriété recèle un réseau filonien épithermal important et très prometteur contenant de l'or, de l'argent et du cuivre (ainsi que du zinc), situé entre 70 et 1 130 mètres au-dessus du niveau de la mer, à flanc de montagne sur le flanc ouest de la cordillère des Andes.

La mine Bella Rica est en exploitation depuis 1983 et a produit au-delà de 244 000 onces d'or au cours de ses 25 années d'exploitation. Au cours des dernières années, la production aurifère a été de l'ordre de 25 000 onces par année. L'exploitation s'appuie sur des infrastructures importantes, notamment 10 km de chemins secondaires bien entretenus permettant d'atteindre la route nationale, des installations électriques, de la main-d'oeuvre, de l'équipement minier souterrain, une usine de concentration et des bâtiments de mine.

Bella Rica comprend plus de 20 km de chantiers souterrains sur trois niveaux permettant d'exploiter au moins six filons repérés jusqu'à maintenant à l'intérieur d'un travers-banc de 600 mètres de longueur. La longueur totale du réseau filonien s'étend sur au moins 3 km et seulement trois des filons ont été mis en valeur depuis 1983. Le filon principal souterrain actuellement exploité, qui s'étend sur une longueur de 1,2 km et sur une hauteur verticale de 500 mètres, a présenté une teneur moyenne de 43 g/t d'or au cours de ses 25 années d'exploitation selon un rapport sommaire daté du 18 janvier 2007, préparé par JHR Davila, ingénieur géologue de DMG Mining Co. SA. Des travaux d'exploration effectués par le vendeur ont permis de délimiter six filons supplémentaires en surface pour un total de 12 filons. La minéralisation aurifère est liée à des filons de quartz de largeurs millimétriques et métriques contenant des quantités visibles d'or, d'argent, de pyrrhotite, de pyrite et de marcassite.

(sulfure de fer), de chalcopirite (sulfure de cuivre) et de sphalérite (sulfure de zinc).

La société a retenu les services de Jean Lafleur, P. Géo. pour effectuer la vérification préalable de la propriété. Celle-ci contient de plus des ressources qui seront vérifiées au cours de la période de vérification préalable. La société a l'intention dans un avenir rapproché de demander à M. Lafleur de préparer également un rapport technique conforme aux prescriptions du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le "Règlement 43-101") sur Bella Rica et de préparer un programme accéléré d'exploration en vue de valider, d'évaluer et de définir le modèle de minéralisation et le potentiel aurifère ultime de la propriété. Dans le cadre du travail d'évaluation en vertu du Règlement 43-101, la société entreprendra immédiatement des prélèvements d'échantillons souterrains et en surface pour déterminer plus précisément les teneurs en métaux précieux et communs de la minéralisation et du matériel extrait.

En contrepartie de la participation de 50 % dans Bella Rica, la société a payé une somme de 250 000 dollars américains au vendeur et devra, après avoir complété la vérification préalable et signé la convention de vente définitive prévue pour le 30 juin 2007 :

- émettre 10 millions d'actions ordinaires de son capital-actions en faveur du vendeur ou émettre 9 millions d'actions ordinaires de son capital-actions et payer une somme de 2 millions de dollars américains au vendeur, au choix du vendeur;
- émettre 1 million d'actions ordinaires de son capital-actions en faveur du vendeur ou payer une somme de 2 millions de dollars américains au vendeur, au choix du vendeur, lorsque le rapport technique conforme au Règlement 43-101 aura été achevé;
- créer une société (la "nouvelle société") selon la structure suivante, qui émettra :
  - 11 millions d'actions en faveur de la société;
  - 14 millions d'actions en faveur du vendeur;
  - 3 millions d'actions en faveur de la société pour une contrepartie de 3 millions de dollars américains, celle-ci devant être utilisée en vue d'effectuer des travaux d'exploration.

La lettre d'intention contient des dispositions qui permettraient à la société d'augmenter sa participation dans la nouvelle société à 75 % moyennant une contrepartie additionnelle en tout temps au cours des prochains 24 mois. À la clôture de la transaction, M. Andres David Machuca Granda deviendra un initié de la société.

La société devra payer des honoraires d'intermédiation de 2,2 millions d'actions de son capital-actions à des parties transigeant à distance, sous réserve de

l'approbation des organismes de réglementation. La présente lettre d'intention est soumise à l'approbation du conseil d'administration et des organismes de réglementation.

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été préparés et révisés par M. Jean Lafleur, P. Géo., le principal consultant de la société en exploration minière et une personne qualifiée aux termes du Règlement 43-101.

C2C est une société d'exploration minière dont le siège est situé à Montréal et qui possède des projets aurifères et argentifères au Québec (Canada) et maintenant dans le sud-est de l'Equateur.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMMUNIQUEZ AVEC:

C2C Inc.  
Michael Curtis  
Président  
Téléphone : 514-793-1915  
mcurtis@c2c-exploration.com

Actions en circulation : 52 678 996

La Bourse de croissance TSX Inc. n'a pas approuvé ni n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse. Celui-ci contient certains "Forward-Looking Statements" selon le sens donné à cette expression à l'article 21E de la loi des Etats-Unis intitulée "United States Securities Exchange Act of 1934", dans sa version modifiée, et des "énoncés prospectifs" selon le sens donné à cette expression par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. L'ensemble des énoncés contenus aux présentes, à l'exclusion des énoncés de faits historiques, constituent des "Forward-Looking Statements" et des énoncés prospectifs auxquels sont liés certains risques et incertitudes. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts et les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient présenter des différences importantes par rapport à ceux décrits dans ces énoncés. Des facteurs importants, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux auxquels la société s'attend, sont présentés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités en valeurs mobilières au Québec et en Ontario.